

Fiche de données de sécurité

*1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Dimanin A **00801771**

Type(s) d’utilisation:
désinfectant et algicide

Bayer CropScience s.a.-n.v., Louizalaan 143 Avenue Louise
B-1050 Brussel-Bruxelles - Tel.: 02/535 63 11
Na/Après 17 h : Bayer Antwerpen n.v. - Tel.: 03/540 30 70

*2. Composition/informations sur les composants

préparation contient

chlorure d’alkylcocodiméthylbenzylammonium
% en poids: 33
Nº CAS: 61789-71-7
Nº d’index: --
symboles de danger: Xn, N
Nº EINECS: 263-080-8
phrase(s) R: 22-50

3. Identification des dangers

Nocif en cas d’ingestion.
Provoque des brûlures.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

4. Premiers secours

INDICATIONS GENERALES:
Transporter les accidentés hors de la zone dangereuse. S’il y a risque de perte de connaissance allonger la personne et la transporter en position latérale stable. Veiller à sa sécurité personnelle. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés.
APRES CONTACT AVEC LA PEAU:
Nettoyer immédiatement la peau avec beaucoup de eau et savon. Appeler immédiatement le médecin de garde.
APRES CONTACT AVEC LES YEUX:
Nettoyer soigneusement les yeux avec de l’eau. Consulter un ophtalmologiste.
APRES INGESTION:
Ne pas provoquer de vomissement. Se rincer immédiatement la bouche et boire de grandes quantités d’eau. Appeler immédiatement le médecin de garde.

INDICATIONS POUR LE MEDECIN:
Indications toxicologiques cf. chapitre 11.
mesures thérapeutiques: premiers secours, décontamination, traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: jet d'eau pulvérisée, CO_2, poudre d'extinction, mousse, sable

Lutter contre le feu naissant tant que ceci peut s'effectuer sans risque.
Mettre un masque respiratoire.
Dans les lieux bien aérés: masque intégral avec filtre combiné par exemple ABEK–P2 (ne protège pas contre le monoxyde de carbone)
Dans les lieux clos: masque respiratoire autonome non relié à l'air ambiant.
Eviter l'écoulement d'eau d'extinction.

En cas d'incendie, il faut s'attendre à la formation de chlorure d'hydrogène, de cyanure d'hydrogène, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utiliser l'équipement individuel de protection mentionné au chapitre 8. Ne pas laisser s'écouler dans les eaux résiduaires ou les eaux superficielles; ne pas verser à même le sol. Endiguer la marchandise déversée avec une matière absorbante (par ex. sciure de bois, tourbe, liant chimique). Verser le produit ramassé dans des récipients qui peuvent se fermer. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser un chiffon humide. Placer également les produits de nettoyage dans des fûts pouvant être fermés.

***7. Manipulation et stockage**

CONSIGNES DE SECURITE POUR LA MANIPULATION:
matériaux appropriés pour les emballages: PEhd (polyéthylène haute densité).
Eviter toute propagation du vapeurs lors de la manipulation directe au moyen d'une ventilation locale. Prévoir des mesures de rétention du produit et des eaux d'extinction.

CONSIGNES DE STOCKAGE:
Directives pour le stockage cf. chapitre 15.
Respecter les règles du concept de stockage commun de la VCI (confédération allemande de l'industrie chimique) Pour des raisons d'assurance–qualité, stocker au sec, à une température inférieure à 5 °C. Stocker de manière à empêcher que les personnes étrangères à l'entreprise puissent y accéder.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

*8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures techniques de protection concernant la limitation de l'exposition
cf. également chapitre 7 "Manipulation et stockage".

En cas de manipulation ou de contact direct avec le produit dans un cadre industriel:
Protection des mains: Gants de protection contre les produits chimiques
Protection des yeux: lunettes de protection très hermétiques (par exemple lunettes de protection contre les acides)
Autre équipement de protection: Dans certains cas, il est nécessaire de prendre des mesures de protection pour le corps telles que le port de casque, de gants et de bottes résistants aux produits chimiques et éventuellement anti-statiques et de combinaisons de protection contre les produits chimiques avec ou sans apport d'air autonome.

Protection de l'utilisateur:
Equipement individuel de protection: gants de protection, Lunettes de protection, porter des bottes appropriées. Respecter le mode d'emploi lors de l'application.

Hygiène du travail:
Veiller à la propreté du lieu de travail. Eviter un contact avec le produit. Ranger les vêtements de travail à part. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés; les laver séparément et si nécessaire les détruire en respectant les mesures de précaution correspondantes. Se laver les mains avant chaque pause. En fin de travail, prendre une douche ou un bain.

*9. Propriétés physiques et chimiques

selon norme

Etat physique:	liquide, limpide
Couleur:	incolore à jaune clair
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	6-9 à 10 % dans l'eau
Début d'ébullition:	env. 100 °C à 1013 hPa
Température de solidification:	< 0 °C
Masse volumique:	env. 1,0 g/cm³ à 20 °C
Solubilité dans l'eau:	soluble
Viscosité:	20 mPa·s à 20 °C
Point d'éclair:	jusqu'à 100 °C, pas de point d'éclair.

10. Stabilité et réactivité

*11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:
DL_{50} par voie orale, essai sur le rat: 200-2000 mg/kg (substance active)

Irritation de la peau: corrosif
Irritation des muqueuses: corrosif

Sensibilisation: non sensibilisant (substance active)

test d'Ames : on n'a pas observé d'effet mutagène (substance active)



***12. Informations écologiques**

Toxicité sur les poissons: (substance active)
CL_{50}: 1–10 mg/l (96 h)

Toxicité sur les daphnies: (substance active)
CE_{50}: < 1 mg/l (48 h)

Toxicité sur les algues: (substance active)
CI_{50}: < 1 mg/l (72 h)

Biodégradabilité:
> 90% en 28 jour(s) (OCDE 301), c.–à–d. facilement biodégradable.

Classement de pollution des eaux (WGK): 2 – substance dangereuse pour l’eau
WGK = Classement selon législation allemande sur les réserves d’eau

***13. Considérations relatives à l’élimination**

En cas de quantités importantes de produit périmé, vérifier si un recyclage–matière est possible (éventuellement consulter le fabricant/fournisseur). Emballer les petites quantités de produit ou les emballages vides non nettoyés, les fermer et les étiqueter. Evacuer vers un centre d’incinération agréé en respectant les règlements officiels locaux.

Indications pour l’utilisateur final, relatives à l’élimination:
Peut être évacué vers une décharge contrôlée ou vers un centre d’incinération agréé, en respectant les règlements officiels locaux.

Code déchet selon le catalogue européen déchets (CED): 070699

***14. Informations relatives au transport**

GGVSee/IMDG–Code: 8 N° UN: 1760 EmS: 8 15
PG: II MPO: NO
GGVSE: Classe 8 PG: II RID/ADR: Classe 8 PG: II
Panneau d’avertissement: Danger n° 80 Substance n° 1760
ADNR: Classe 8 PG: II Cat -- ICAO/IATA–DGR: 8 1760 II
Règlement relatif aux produits conditionnés en petite quantité
selon Chapitre 3.4 des règlements RTMD–R/RID/ADR
Déclaration expédition par voie terrestre: 1760, Liquide corrosif, n.s.a. (ALKYLDIMETHYL–BENZYLAMMONIUM EN SOLUTION)
Déclaration expédition par voie maritime: Corrosive liquid, n.o.s (ALKYLBENZYLDIMETHYL–AMMONIUMCHLORIDE SOLUTION)
Déclaration expédition par voie aérienne: Corrosive liquid, n.o.s (ALKYLBENZYLDIMETHYL–AMMONIUMCHLORIDE SOLUTION)
Autres informations:
Corrosif. Tenir à l’écart des denrées alimentaires.

***15. Informations réglementaires**

Etiquetage conforme à la directive 1999/45/CE (préparation) et ses modifications et amendements:

Symboles: C indications de danger: corrosif
N dangereux pour l'environnement

Contient: 33 % chlorure d'alkylcocodiméthylbenzylammonium

R 22:	Nocif en cas d'ingestion.
R 34:	Provoque des brûlures.
R 50:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
S 26:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 28:	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
S 36/37/39:	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S 45:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S 57:	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Cet étiquetage n'est pas valable pour les produits en emballages destinés au consommateur final.

N'est pas soumis au décret allemand sur les liquides inflammables (Vbf).

classe de stockage VCI: 8BL

Tenir compte des directives de la caisse d' assurance mutuelle de l' industrie chimique et des fiches techniques:
M 004 "Reizende Stoffe - Ätzende Stoffe" (substances irritantes - substances corrosives)
M 050 "Umgang mit gesundheitsgefährlichen Stoffen" (manipulation de substances dangereuses)
M 053 "Allgemeine Arbeitsschutzmaßnahmen für den Umgang mit Gefahrstoffen" (mesures générales de sécurité du travail pour les substances dangereuses)



Fiche de données de sécurité 064932/10

*16. Autres informations

Toutes les données dans les chapitres 9, 11 et 12 proviennent de la fiche technique de sûreté du fournisseur (Akzo Nobel).

Fournisseur: Akzo Nobel Surface Chemistry AB, SE 44485 Stenungsund, Sweden

Cette fiche de données de sécurité est valable pour la manipulation du produit lors de la fabrication, du transport et du stockage. Respecter le mode d'emploi lors de l'application.

Contenu textuel de toutes les phrases R auxquelles il est fait référence aux chapitres 2 et 3 :

R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 34: Provoque des brûlures.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Adresse en cas d'intoxication, d'incendie et d'avarie de transport: Bayer AG; Feuerwehr (pompiers)
D-41538 Dormagen
tél. 00 49 2133/514233

Les informations portées sont basées sur l'etat actuel de nos connaissances. Cette fiche de données de sécurité décrit le produit sous le seul aspect de la sécurité. En aucun cas ces informations ne sauraient être prises comme des garanties de qualité.

Remplace la version du: 3 fevrier 2003